

# Intimidation

À l'école de l'Orée-des-Cantons, la violence et l'intimidation ne sont pas tolérées. En équipe-école, nous avons élaboré des mesures et outils de prévention visant à contrer toutes formes d'intimidation et de violence. Si vous voulez dénoncer une situation, contactez la direction de l'école ou informer l'enseignant au 450-539-2696.

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de notre école est disponible sur notre site web: <http://oree-des-cantons.csvdc.qc.ca/>

## Différence entre un conflit et de l'intimidation

### Conflit

Au départ, **il n'y a pas d'intention** de blesser ou faire de la peine.

Il est **occasionnel** ou peu fréquent.

**Les forces** physiques et psychologiques sont **assez égales** entre les deux parties.

Les **personnes impliquées** sont souvent des **amis**.

Le conflit survient suite à un désaccord, une différence d'opinion ou de perception.

**Les deux parties impliquées réagissent avec émotion.**

### Situation intimidation

Il y a **une intention** de blesser ou faire de la peine.

Les paroles blessantes ou les gestes agressifs sont **répétitifs**.

**L'intimidateur** est **plus fort** physiquement ou psychologiquement.

**Les personnes impliquées** ne sont pas des **amis**.

L'intimidation survient souvent sans motif valable.

**L'intimidateur n'a peu ou pas de réactions émotionnelles** contrairement à la victime.

À moins de dénoncer, **la situation perdure ou s'aggrave**.

## Types d'intimidation

